

P.7
La nouvelle DJA

P.26
Le marché des matières premières

P.28
En Volailles bio

P.31
Une haie à mycorhizes

Juillet-Août 2023

#13



P. 12 DOSSIER Ressource en eau

ÇA NE COULE PLUS DE SOURCE...

www.chambres-agriculture-bretagne.fr



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE
Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#13 Sommaire



P 04 VIE DE LA STATION DE CRÉCOM

P 04 LE REBOUCLAGE DE DEUX BOUCLES

P 05 UN ÉLEVAGE AUTONOME EN ILLE-ET-VILAINE

P 06 JURIDIQUE : LA CESSION DE BAIL

P 06 TRANSMETTRE POUR UNE AUTRE PRODUCTION

P 07 UNE NOUVELLE DJA, SIMPLIFIÉE ET MODERNISÉE

P 07 PARLONS-EN : GARE AUX NON-DITS EN ENTREPRISE

P 08 LA FORMATION « CONTINUER OU SE RECONVERTIR »

P 10 LES CULTURES SPÉCIALISÉES EN BRETAGNE

P 12 DOSSIER : RESSOURCE EN EAU

P 18 ASSOCIER LE COLZA À DES LÉGUMINEUSES GÉLIVES

P 20 SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

P 22 TOUT SUR L'AMÉLIORATION DE L'AUTONOMIE PROTÉIQUE

P 24 CONCOURS « PARIE SUR TA PRAIRIE »

P 26 MATIÈRES PREMIÈRES, MÉTÉO ET GÉOPOLITIQUE

P 27 LE POULET SUISSE EN VÉRANDA

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 31 UNE HAIE À MYCORHIZES POUR S'ADAPTER AU CLIMAT

P 32 L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

P 33 LA VALORISATION DU BOIS BOCAGE

P 33 ÉCOPHYTO : LE DISPOSITIF PSE DE BEAUFORT

P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Edwige Kerboriou,
Vice-présidente de la Chambre
d'agriculture de Bretagne,
Présidente du GT Environnement

Eau : après la qualité, la quantité

Avec une forte tension sur les ressources en eau, les impacts pour les productions agricoles en 2022 ont été majeurs, en particulier pour les cultures légumières. Si la gestion de la quantité de l'eau était un sujet peu traité au niveau agricole en Bretagne, il va prendre de l'importance, au cœur des questions de maintien des filières, d'adaptation au changement climatique et de développement des territoires. Après le Plan eau du gouvernement, le Conseil Régional travaille à un Plan de résilience pour la ressource en eau. De nombreuses initiatives sont également prises dans les territoires. Nous devons nous saisir de ce sujet pour anticiper et sécuriser demain l'accès à l'eau, en lien avec les autres usagers.

Je vous souhaite une bonne lecture du dossier de votre mag consacré aux grands enjeux autour de la ressource en eau, et aussi aux solutions qui sont déjà travaillées ou en questionnement. Bonne lecture.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

SPACE 2023
• 12, 13 et 14 septembre,
à Rennes (35) - Parc Expo

**# PORTES OUVERTES
À LA STATION EXPÉRIMENTALE
MARAÎCHAGE**
• le 14 septembre
à Auray (56)

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO
• du 2 au 6 octobre,
dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, François Le Calvez, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/D11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502



Vie des stations

Station expérimentale porc de Crécom

UN PROJET DE BÂTIMENT ALTERNATIF AVEC ACCÈS EXTÉRIEUR

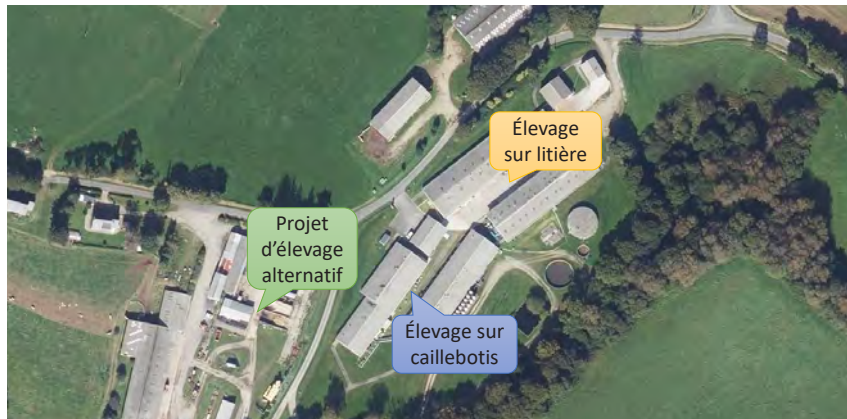
Un module expérimental alternatif de 120 places de post-sevrage et 240 places d'engraissement va venir compléter les moyens expérimentaux de la station.

Cet été, la station de Crécom va déposer une demande de permis de construire pour un bâtiment alternatif avec accès

extérieur. Le nouveau dispositif expérimental sera composé de 12 cases de 30 animaux, dont 4 cases de post-

sevrage. Chaque case comprendra trois zones: une courette modulable en surface (de 0 à 1 m² par porc), une aire de déjections sur caillebotis et une aire de couchage sur gisoir paillé également de taille évolutive.

Quel est le coût d'un bâtiment alternatif? Quel retour sur investissement peut-on en attendre? Quelles sont les performances technico-économiques? Combien de temps de travail faut-il? Comment se comportent les animaux? La station cherchera à apporter des réponses à toutes ces questions.



geoportail.gouv.fr, 2021

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarc'h@bretagne.chambagri.fr



La puce à l'oreille

Perte des deux boucles d'un animal

POURQUOI L'EDE INTERVIENT ?

Pour la perte des deux boucles, la vérification par un agent identificateur de l'EdE s'impose. Il n'est en effet pas rare de trouver en élevage deux animaux portant le même numéro d'identification. L'animal ayant perdu ses deux boucles a été réidentifié avec une boucle qui n'est pas la bonne. Cela va parfois jusqu'à des situations plus complexes de mise en consigne à l'abattoir d'un bovin portant les boucles d'un animal déjà abattu!

UNE INTERVENTION UTILE ET GRATUITE

La perte de deux boucles sur un bovin n'est pas anodine. Il y a une perte

d'identification de l'animal et sa remise en conformité doit réglementairement être faite par un agent de l'EdE. Cette intervention est gratuite pour la première de l'année. Selon la conduite de l'élevage, l'agent oriente son investigation sur une catégorie d'animaux de même type racial, de même sexe ou de même tranche d'âge ou fait le point sur l'ensemble de l'élevage. Quel que soit le champ d'investigation, il vérifie le marquage auriculaire des animaux, le registre et les passeports. L'identité est établie s'il y a concordance entre l'animal, les informations du registre et les passeports. L'animal peut alors



être rebouclé. Si tel n'est pas le cas, une investigation plus poussée doit être menée.

EdE de Bretagne

Contacts :

www.chambres-agriculture-bretagne.fr

Portail internet de l'identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

L'itinéraire du Gaec Amouriaux (Saint-Sulpice-des-Landes) illustre un parcours permettant de produire « autant et mieux ».



Dans le Sud-Vilaine

CHOISIR L'AUTONOMIE POUR OPTIMISER LA RENTABILITÉ

Lionel et Martine Amouriaux ont choisi d'être plus autonomes, plus respectueux de l'environnement, tout en optimisant la rentabilité de leur exploitation.

En 2008, la production de céréales de vente laisse place à la production de 12 ha de méteil grain. En 2014, Lionel décide de produire autant sans utiliser de produits phytosanitaires et de soja (objectif : viande sans OGM). Il arrête alors la production de maïs. Pour alimenter 190 vaches et engraisser les femelles, il s'appuie sur la production d'herbe, se forme pour optimiser la conduite de 178 ha de prairies et pratique un pâturage tournant dynamique. Aujourd'hui, Martine et Lionel Amouriaux ont choisi d'avoir quasiment tout le matériel en propriété pour récolter des fourrages au meilleur stade possible. Luzerne et trèfle permettent d'obtenir 97 % d'autonomie protéique. Ils obtiennent une marge brute de 612 €/UGB. Cela révèle une bonne valorisation des vaches et des génisses de boucherie, mais aussi une économie sur les charges. Le coût alimentaire est de 154 €/UGB, grâce à

Une marge
brute
de 612 €/UGB

une quantité de concentrés distribués réduite (315 kg/UGB). Les frais d'élevage des animaux sont également faibles (74 €/UGB) et reflètent une bonne maîtrise sanitaire.

Avec la Chambre d'agriculture, Lionel a participé à une journée technique en visitant la station expérimentale bovine de Mauron, fait une formation pour réaliser le bilan carbone de la ferme, ouvert les portes de son exploitation dans le cadre de la semaine Innov'action en 2022...

Olivier Girma

olivier.girma@bretagne.chambagri.fr

Il a dit



**LIONEL
AMOURIAUX**

« Je suis toujours à la recherche d'un conseil technique indépendant. Pour cela, je n'hésite pas à aller voir la Chambre d'agriculture. »



ÊTRE CONSEILLÉ

**Contactez votre experte
viande bovine en Ile-et-Vilaine :**

[elodie.brachet@
bretagne.chambagri.fr](mailto:elodie.brachet@bretagne.chambagri.fr)

06 47 39 57 70

Métiers

Juridique

CESSION DE BAIL, LE PRENEUR DOIT ÊTRE DE BONNE FOI

De principe, la cession d'un bail rural est interdite. À titre dérogatoire, le locataire est autorisé à céder son bail à son (sa) conjoint(e), son (sa) partenaire pacsé(e) et à un(e) descendant(e). La cession de bail doit obligatoirement être autorisée par le bailleur. En cas de refus (ou de silence) du propriétaire, le preneur peut demander l'autorisation au Tribunal paritaire des baux ruraux. Le juge devra rechercher si la cession ne risque pas de nuire aux intérêts légitimes du bailleur et ainsi s'interroger sur la bonne foi du cédant. Le preneur a-t-il manqué à ses obligations nées du bail ? Il ne suffit pas au Tribunal de vérifier les qualités du futur preneur: capacité professionnelle, autorisation d'exploiter... Dans plusieurs décisions de justice, il a pu être refusé la faculté de cession à un preneur « mauvais payeur », à un copreneur au

bail parti en retraite sans en informer le bailleur...

Récemment un couple d'agriculteurs copreneurs met les biens loués à disposition de deux EARL sans en informer le bailleur. Quelques années plus tard, ils sollicitent la cession du bail au profit de leur fils. La cour refuse la cession au motif du défaut d'information du bailleur quant à la mise à disposition des terres à la société constituant un manquement du preneur à ses obligations du bail !

Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



Alvaro Serrano, Unsplash

EN SAVOIR PLUS

Article L 411-35 du Code rural et de la pêche maritime :

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Témoignage de Robert Bargain

ACCEPTER DE TRANSMETTRE POUR UNE AUTRE PRODUCTION

Ayant vendu son exploitation en avril 2023, Robert vient de faire valoir ses droits à la retraite. Pour trouver un candidat à la reprise, il s'était inscrit au Répertoire Départ Installation (RDI) en avril 2022.

« En échangeant avec la conseillère transmission de la Chambre d'agriculture, je me suis vite rendu compte que mon parcelaire était trop dispersé pour une reprise à l'identique en production laitière. Il a donc fallu que je m'ouvre à d'autres productions et que je sois prêt à envisager à tout type de projet de reprise. »

UNE VINGTAINÉ DE CONTACTS!

« À ma grande surprise, j'ai eu une vingtaine de contacts par le biais du RDI. Des projets variés: arbres fruitiers, paysan boulanger, chèvres, poulaillers

mobiles, pension de chevaux, transformation laitière... portés en majorité par des candidats non issus du milieu agricole. J'ai beaucoup échangé avec les porteurs de projet, en approfondissant avec eux leurs motivations, leurs parcours, j'étais curieux de connaître leur projet

d'installation. Aujourd'hui, je suis entièrement satisfait de ma transmission et de l'accompagnement reçu par la conseillère transmission. »

Rose-Marie Derrien

rose-marie.derrien@bretagne.chambagri.fr



NOUS CONTACTER

Équipe transmission :

- Anne Dugue 02 23 48 27 55,

- Emmanuelle Tremel 02 97 46 22 81

<https://www.repertoireinstallation.com>

S'installer en agriculture

UNE NOUVELLE DJA, SIMPLIFIÉE ET MODERNISÉE

La nouvelle Dotation Jeune Agriculteur (DJA) est accessible depuis le 1^{er} mai. Elle est à présent gérée par la Région. Les Chambres d'agriculture pré-instruisent les demandes et accompagnent tous ceux qui le souhaitent dans le cadre d'un parcours alliant formations et conseils avec l'ensemble des partenaires. Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont travaillé avec la Région pour simplifier les démarches, avec un forfait de 22 000 €, l'arrêt des avenants et suivis à mi-parcours administratifs ainsi qu'une dématérialisation. Le

nouvel installé doit pouvoir adapter son projet face aux aléas et conjonctures. Le prévisionnel permet de réfléchir à ses choix, prendre les meilleures orientations sans être bloquant. Les pièces du dossier restent les mêmes. Il s'agit avant tout de sécuriser le JA dans son installation.

UNE INSTALLATION VIABLE ET VIVABLE

Les clés de la réussite restent : prendre le temps de la réflexion, bien négocier sa reprise, réfléchir son système et son

prévisionnel, acquérir les techniques, se projeter dans son organisation du travail...

Marie-Isabelle Le Bars

marie-isabelle.lebars@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Le Point Accueil Installation :

<https://www.jemelanceenagriculture.com>

Accompagné à toutes les étapes avec le Pack Installation :



Parlons-en

GARE AUX NON-DITS EN ENTREPRISE

Pierre et Pascal* sont collègues depuis une dizaine d'années. Si au début, la communication entre eux était plutôt fluide, la conduite de leur employeur a mis à mal leur relation. Celui-ci n'adopte pas le même comportement avec chacun de ses collaborateurs et n'apporte aucune justification. Alors qu'il devrait s'en expliquer auprès de son équipe, le chef d'entreprise s'engage dans des non-dits, sources de tension dans l'entreprise. Entre les collaborateurs, lorsque la parole se libère, elle est souvent sous forme de reproche ou de colère.

Les non-dits minent la confiance, entraînent les quiproquos, empêchent de résoudre les problèmes et attisent les conflits. Il est du rôle du chef d'entreprise d'adopter auprès de son équipe une posture constructive, sans juge-

ment afin de s'y confronter en sachant transmettre les messages, même s'il s'agit de critiques. C'est ainsi que chaque collaborateur trouve sa juste place et son épanouissement en entreprise, clé de la fidélisation en exploitation.

Oser se confronter permet de mieux communiquer, de mieux coopérer, d'éviter les conflits. C'est un savoir-faire qui s'apprend et se travaille. Se former à la communication n'est plus un luxe, mais une nécessité !

Laurence Le Guen

Laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr

*Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.



SE FORMER

Formations gestion des ressources humaines :

<https://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/ressources-humaines/>



Un troupeau de vaches conduit en monotraite dans le Morbihan.

Formation Continuer ou se reconvertir

« J'AI REDONNÉ DU SENS À MON MÉTIER »

Hiver 2022 : Thierry Pédrone, éleveur laitier, ne trouve plus de sens à son métier. Participer à la formation « Continuer ou se reconvertir » va lui permettre de trouver un nouveau souffle en réorganisant son entreprise.

Thierry Pédrone, producteur de lait sur la commune de Bignan dans le Morbihan, exploite avec sa compagne un bon outil de travail, avec un troupeau performant mais une lassitude pour le métier s'installe. « J'ai eu un gros coup de mou. Je n'avais plus d'énergie pour m'occuper de mes animaux. Un gros ras-le-bol de ce métier où la pression est constante. Que ce soit au niveau des animaux, du temps de travail avec les astreintes, des règles administratives... Je n'avais pas de difficultés économiques mais je souhaitais vraiment arrêter mon activité. J'ai appelé la Chambre d'agriculture qui m'a orienté vers la formation "Continuer ou se reconvertir". Pendant trois jours dans un centre de vacances à Erdeven, nous avons échangé avec d'autres agriculteurs et différents intervenants. Cela m'a permis de relativiser ma situation en voyant celle des autres. Être en groupe permet de libérer la parole

Être
accompagné
pour
clarifier
son projet
professionnel

car nous étions dans un environnement bienveillant et sans jugement. On se sent soutenu par le groupe et les animatrices de la Chambre d'agriculture et de la MSA. À l'issue de la session, avec ma

compagne, on a décidé de continuer mais en réorganisant l'exploitation. On s'est engagé vers la monotraite partielle sur une partie de l'année et ça marche avec des vaches à 10 000 litres ! Maintenant, je suis plus serein. J'ai allégé mon travail et retrouvé du sens à mon métier. J'ai conseillé à mon épouse de suivre aussi la formation. Je la recommande à tous les agriculteurs qui peuvent rencontrer des moments de doute. »

Les objectifs de formation sont de clarifier son projet professionnel, de connaître les démarches, les procédures les aides pour poursuivre son activité, la réorganiser ou envisager une reconversion et enfin, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Propos recueillis par Geneviève Lamour, à partir du témoignage lors d'une réunion Reagir56
genevieve.lamour@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

GENEVIÈVE LAMOUR

Conseillère stratégie des entreprises agricoles

Depuis 10 ans, les Chambres d'agriculture et la MSA organisent conjointement cette formation destinée à répondre aux préoccupations des agriculteurs concernant leur avenir, quelles que soient les difficultés auxquelles ils sont confrontés : problèmes de santé, difficultés économiques, problèmes relationnels... Ces journées de formation s'adressent aux exploitants agricoles ainsi qu'à leurs conjoints, qu'ils soient chefs d'exploitation ou conjoints collaborateurs.

Cette formation donne aux participants une véritable opportunité de reprendre confiance en eux, de faire un pas de côté et de regarder leur situation d'un nouvel œil. Sa durée totale est de 4 jours, dont 3 jours consécutifs passés hors de l'exploitation, en hébergement sur site.

Pendant cette période particulière, les participants se retrouvent entre pairs, rencontrent d'anciens participants ainsi que plusieurs spécialistes, bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé pour clarifier leur projet professionnel.



VOS FORMATIONS

La sélection du mois

22 - S'initier à la fabrication de fromage au lait de chèvre

« J'ai un projet de fabrication de fromage au lait de chèvre. Je veux acquérir les bases pour réussir la fabrication de fromage. »

Pommerit-le-Vicomte,

25 septembre 2023

Florence Travert, 02 96 79 22 25

nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

29 - Maintenir et actualiser les compétences des SST

« Je vais apprendre à protéger les lieux, examiner la personne, alerter les premiers secours et secourir la victime par les gestes élémentaires. »

Carhaix, 29 octobre 2023

Vincent Salou, 02 98 69 38 38

delphine.michel@bretagne.chambagri.fr

35 - Poser les bases d'une bonne association

« J'aimerais élaborer les bases d'un projet commun avec mon, ma ou mes futurs associés pour une organisation et une communication harmonieuses. »

Rennes, 31 août 2023

Annette Hurault, 02 96 87 48 74

camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

56 - Produire du lait rentable avec l'outil Evalait

Plus de 70 % des charges opérationnelles de l'atelier lait sont liées à l'alimentation du troupeau. La maîtrise de marge sur coût alimentaire est d'une importance primordiale.

Le Faouët, septembre 2023

Pascale Guillermic, 02 97 23 03 55

aurelie.marquet@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



EN PRATIQUE

L'objectif des trois journées :

- Faire un bilan de sa situation, via notamment échanges d'expériences en groupe : gestion du stress, droits sociaux, situation économique ;
- Clarifier un nouveau projet professionnel, qu'il soit en lien avec l'agriculture ou non : valeurs, projet de vie, compétences, dispositifs de cessation et de transmission ;
- Élaborer un plan d'action : perspectives et pistes d'évolution pour l'exploitation, dispositifs de formation, outils de recherche d'emploi.

Un mois plus tard, une journée est prévue sur la ferme pour faire le point sur le plan d'action de chacun.

Prise en charge :

L'hébergement, la restauration et les frais de formation sont pris en charge. Selon les besoins, un service de remplacement peut également être financé.

Les prochaines dates de formation :

Dans le Morbihan : 14, 15 et 16 novembre 2023

En Ille-et-Vilaine : 6, 7, 8 février et 19 mars 2024

Contact :

Anne Jorre

anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

02 23 48 27 02



Recensement agricole 2020

LES CULTURES SPÉCIALISÉES EN BRETAGNE

Les données du recensement agricole 2020 nous éclairent sur le secteur des cultures spécialisées qui concerne 4 148 exploitations en Bretagne.

Le recensement agricole de 2020 couvre la période du 01/11/2019 au 31/10/2020. Nous vous proposons ici un focus sur les cultures spécialisées (pommes de terre, légumes, fleurs et plantes ornementales) ayant une Production Brute Standard (la

valeur de la production potentielle par hectare) supérieure à 10 000 €. Avec 1 722 exploitations, le Finistère est le premier département breton concerné. Il totalise 55 % des exploitations en serres chauffées, 47 % des maraîchers,

61 % des exploitations de plants de pommes de terre et 44 % des pépinières ornementales. Le Morbihan est premier pour la production de légumes destinés à la transformation.

PRÉSENCE DES PRODUCTIONS ANIMALES

Les productions animales sont présentes dans 37 % des exploitations en cultures spécialisées (1 545). C'est dans le Finistère qu'elles sont les plus nombreuses, suivi du Morbihan. Pour ce dernier, cela concerne surtout des exploitations en légumes pour la transformation, contrairement au Finistère avec surtout des exploitations en légumes de plein champ. La distinction entre départements se fait aussi sur l'espèce, avec une part importante de porcins dans le Finistère, alors que le Morbihan est le premier détenteur de

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en cultures spécialisées en Bretagne en 2020



Agreste RA 2020, traitement Draaf Bretagne

volailles de chair, de volailles de ponte et d'ovins.

PLACE DE L'IRRIGATION

La part des exploitations pratiquant l'irrigation est de 43 %. Elle est très répandue pour les filières sous abris et pépinières (87 % à 100 % des exploitations) et n'est présente que dans 16 % des exploitations cultivant des plants de pommes de terre, 24 % de celles cultivant des légumes pour la transformation et 29 % des exploitations en légumes frais de plein champ. L'eau utilisée est issue majoritairement des eaux souterraines (puits, forages), des réservoirs d'eau non connectés et des retenues collinaires.

LES LABELISÉES

Les 794 exploitations inventoriées certifiées en agriculture biologique représentent 19 % des exploitations bretonnes en cultures spécialisées, part qui passe à 30 % en Ille-et-Vilaine.

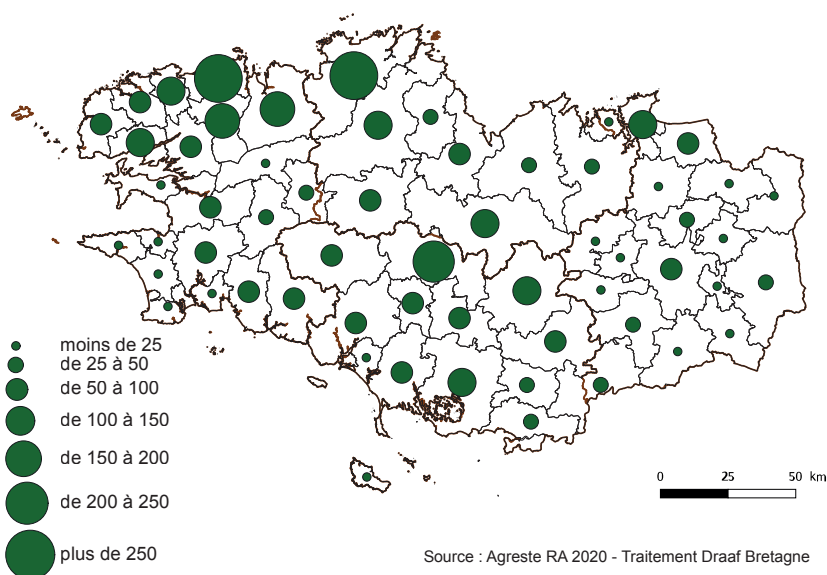
37 % des exploitations spécialisées ont aussi des productions animales

C'est en maraîchage que la part en agriculture biologique est la plus importante (46 %). 1 445 exploitations en cultures spécialisées sont engagées dans des signes ou démarches de qualité. Les signes de qualité concernent l'oignon de Roscoff (environ 100 exploitations) et le coco de Paimpol (environ 140) qui bénéficient d'une AOC/AOP, alors que la fraise gariquette est certifiée Label rouge.

Nathalie Le Drézen

nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

Nombre d'exploitations en cultures spécialisées en 2020 par Communauté de Communes



Source : Agreste RA 2020 - Traitement Draaf Bretagne
Carte réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, mai 2023.



DES CHEFS D'EXPLOITATIONS ÂGÉS EN MOYENNE DE 48,2 ANS

La production de cultures spécialisées concerne 5930 chefs d'exploitation, 7 016 salariés permanents et 19 917 salariés occasionnels pour un total de 15 163 Équivalents Temps Plein (ETP).

La main-d'œuvre salariée représente 63 % des ETP des cultures spécialisées.

Seulement 16 % des chefs d'exploitation sont des femmes, contre 27 % pour la totalité des exploitations bretonnes. En 2020, 34 % des chefs d'exploitations en cultures spécialisées ont plus de 55 ans. Cette part s'élève à 33 % pour les hommes et 40 % pour les femmes.

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation en cultures spécialisées est de 48,2 ans contre 49,9 ans pour la totalité des exploitations bretonnes.

495 exploitations ont un chef âgé de

60 ans ou plus. Pour 27 % d'entre elles, le départ du chef d'exploitation n'est pas envisagé dans l'immédiat. Pour 40 % une reprise est prévue. Pour 9 %, l'exploitation va disparaître au profit de l'agrandissement et pour 1 %, les terres iront vers un usage non agricole. Enfin, pour les 23 % restants, rien n'est encore déterminé. La disparition des terres au profit de l'agrandissement est plus accentuée dans le Finistère (11 %) et nettement moins élevée en Ille-et-Vilaine (6 %) et dans les Côtes-d'Armor (7 %). L'indécision sur le devenir de l'exploitation s'élève à 30 % en Ille-et-Vilaine. En comparaison, pour l'ensemble des exploitations bretonnes, 11 % d'entre elles vont disparaître au profit de l'agrandissement et le taux d'indécision est plus élevé (31 %).



POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le 10 pages « Recensement agricole 2020, caractéristiques des filières cultures spécialisées bretonnes, avril 2023 » :



Ça ne coule plus de source...

Avec des températures dépassant les 40 °C, une pluviométrie en berne, des ruptures d'approvisionnement évitées de justesse, 2022 aura définitivement marqué la vulnérabilité de la Bretagne vis-à-vis de la ressource en eau. À tous les niveaux, des stratégies et des actions se mettent en place pour mieux anticiper.



Pilotage du dossier : Charles David

nathan-dumitao, Unsplash

En Bretagne, l'eau est au cœur de la vie des territoires et des activités humaines.



Gestion de l'eau

La Chambre d'agriculture de Bretagne s'engage

Des ressources relativement abondantes et des besoins assez stables n'ont pas mis la gestion quantitative de l'eau parmi les priorités. Pour pallier ce manque, et face aux enjeux pour l'agriculture bretonne, la Chambre d'agriculture de Bretagne a validé le 30 juin sa stratégie ressource en eau, qui vise à la fois la sécurisation de l'accès à l'eau et la préservation des ressources.

L'eau est un sujet transversal qui touche toutes les productions et tous les systèmes. Les enjeux sont majeurs, dont le maintien des filières en Bretagne et la capacité à résister à l'évolution du climat et aux aléas associés. Après un travail réunissant de nombreux élus et techniciens, quatre axes complémentaires ont été définis [fig.]. Cette stratégie vise à concilier pérennité environnementale et économique des exploitations, sécurisation de l'accès à l'eau et contribution à la préservation des ressources, le tout

dans un contexte de tension grandissante entre usagers de l'eau.

GÉRER, ÉCONOMISER, SÉCURISER

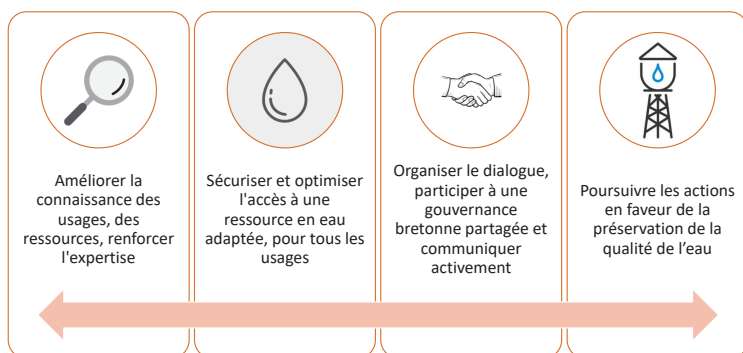
On ne peut gérer que ce que l'on connaît ! Les premières actions visent l'amélioration de la connaissance de l'eau utilisée en agriculture et des pratiques. Il s'agit également de renforcer l'expertise pour vous conseiller sur les solutions d'économie, de diversification des ressources ou encore d'adaptation au changement climatique. La mobilisa-

tion de ressources complémentaires est aussi un axe fort, en explorant différentes possibilités : eaux pluviales, réserves avec stockage hivernal, eaux usées traitées... Pour favoriser le renouvellement des ressources, notamment souterraines, le plan d'action abordera aussi l'infiltration dans le sol, la préservation des milieux humides ou encore l'aménagement des parcelles.

IMPPLICATION FORTE DANS LES TERRITOIRES

Au vu des enjeux de développement territorial liés à l'eau, la stratégie prévoit également un volet important de communication et de dialogue avec les organisations professionnelles agricoles et les acteurs de l'eau, en particulier les collectivités locales. La question de la solidarité entre territoires ruraux et urbains sera ainsi traitée, et des projets de territoire pour la gestion de l'eau pourraient voir le jour.

Les quatre axes de la stratégie de la Chambre d'agriculture de Bretagne



Charles David

charles.david@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les chiffres clés de l'eau en Bretagne :

<https://tinyurl.com/AbzhEau>

Les usages de l'eau

Une enquête auprès de 712 agriculteurs bretons

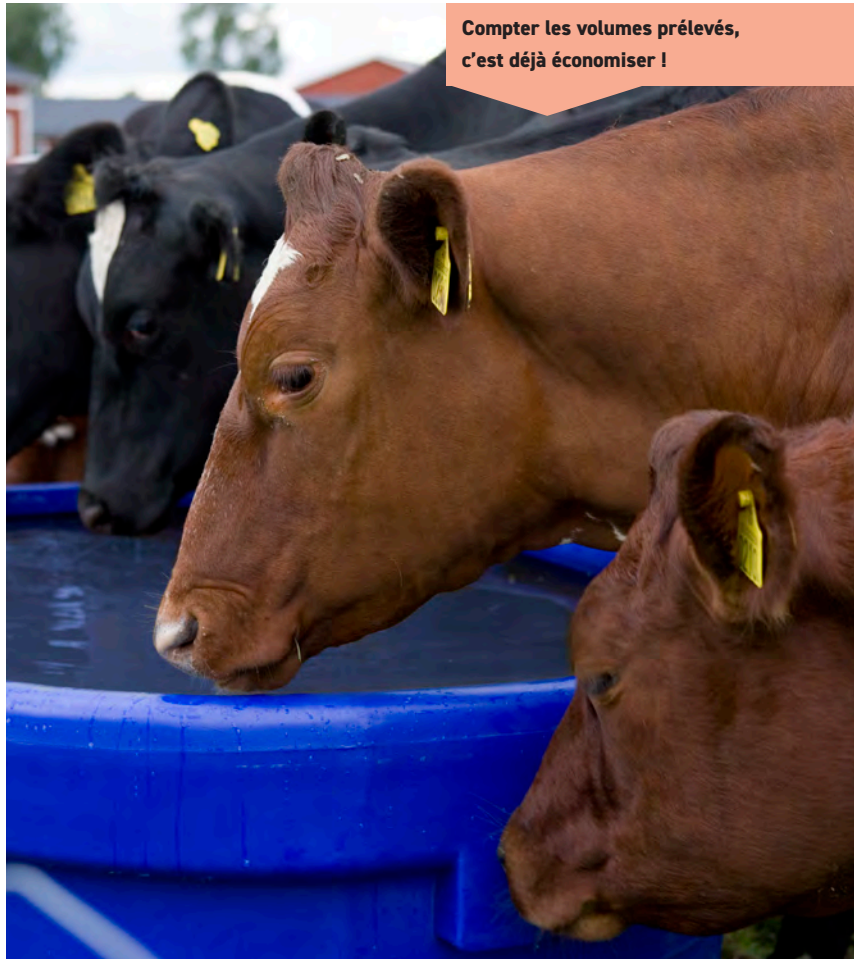
Face à un manque de connaissance sur l'eau utilisée en agriculture, une enquête a été lancée auprès des agriculteurs bretons au printemps 2022. Voici quelques éléments issus des 712 réponses.

Moins de la moitié des répondants déclare connaître précisément ses volumes prélevés. Les élevages granivores et en cultures spécialisées en ont une meilleure connaissance. Comme pour l'énergie, la situation devra s'améliorer, car compter c'est déjà économiser ! Pour ceux qui disposent de la donnée, le volume prélevé médian, sur la ressource individuelle, se situe à 3500 m³.

DES RESSOURCES INDIVIDUELLES PRÉPONDÉRANTES

L'eau utilisée provient majoritairement des ressources individuelles [fig.]. En moyenne, 24 % des exploitations utilisant une ressource individuelle déclarent avoir recours au réseau d'eau potable dans l'année. Cette utilisation du réseau représente des volumes relativement faibles (< 500 m³/an), mais concentrés à 50 % sur la période de juin à octobre. On ne constate pas d'augmentation du recours au réseau pour les exploitations enquêtées sur les vingt dernières années. 71 % des répondants déclaraient ne pas envisager d'augmenter la consommation d'eau sur le réseau. 64 % observent également une stabilité des volumes d'eau consommés sur les trois dernières années.

Le réseau public est avant tout utilisé comme une ressource de secours pour pallier différents aléas. Il y a donc un enjeu important de maintien de l'usage des forages, par l'entretien (pompe, ouvrage) et la gestion (cuves tampons par exemple), pour limiter les reports sur l'eau potable.



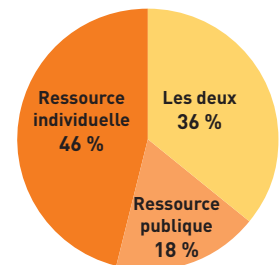
DIVERSITÉ DE MATÉRIELS ÉCONOMES

34 % des exploitations déclarent être équipées de matériels économes en eau. La tendance est plus forte pour les élevages de volailles de ponte et de cultures spécialisées. Les équipements sont divers avec par exemple le recyclage des eaux, des abreuvoirs économes, des réducteurs de pression ou encore le prétrempage avant lavage. 62 % des répondants ne savaient pas s'ils allaient s'équiper à l'avenir. Après la sécheresse de 2022, ce pourcentage serait sans doute différent aujourd'hui.

Arnaud Montigny

arnaud.montigny@bretagne.chambagri.fr

Origine de l'approvisionnement en eau des 712 exploitations enquêtées



EN SAVOIR +

Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête :

<https://tinyurl.com/enquete-EAU>

Partage de l'eau

Une première phase d'étude

La Bretagne n'est pas au pied du mur, mais l'anticipation est de mise. Différentes études ont été lancées, en particulier pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et se projeter sur les besoins futurs.

Ces études dites Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC) démarrent sur de nombreux territoires [carte] à l'initiative des structures portant les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Elles visent à évaluer l'équilibre entre les besoins des différents usages, dont celui des milieux et espèces aquatiques, et les ressources en eau disponibles, tout en projetant l'évolution du climat et ses impacts.

Territoires ayant engagé ou prévu une étude HMUC en 2023



VERS DES « QUOTAS » D'EAU PAR USAGE

Les études HMUC vont apporter des éléments qui aboutiront à des décisions en matière de gestion de la ressource, pouvant aller jusqu'à la définition de volumes « prélevables » par grands usages, dont l'agriculture, ou à la révision

de certains objectifs de débits. Des projets de territoire pour la gestion de l'eau pourraient également voir le jour, avec un panel d'actions visant le retour ou le maintien de l'équilibre besoins-ressources.

Charles David

charles.david@bretagne.chambagri.fr

Utilisation des eaux usées traitées

Risque ou opportunité ?

Donner plusieurs vies à l'eau, tel est l'objectif de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Si en France, à peine 1 % des eaux usées traitées est réutilisé, l'objectif est de passer à 10 %. Une partie de ces eaux pourraient servir en agriculture.

L'irrigation à partir d'eaux usées traitées est déjà pratiquée, par exemple depuis plus de 20 ans à Saint-Armel (Morbihan). Plusieurs collectivités bretonnes y réfléchissent, notamment pour les stations d'épuration littorales, avec peu d'influence sur les bas débits des cours d'eau. Avant de pouvoir généraliser une utilisation agricole, des points de vigilance sont toutefois à lever.

DES RESPONSABILITÉS À CLARIFIER

Le principal enjeu est d'ordre sanitaire : risques de contamination microbiologiques ou de polluants divers. Si la surveillance est très régulière, la responsabilité en cas de problème sur une culture incombe à l'agriculteur. Une convention entre producteur et utilisateur des eaux usées traitées est donc à éprouver.

Certaines techniques d'irrigation limitent fortement les risques et devront donc être privilégiées. La répartition de ces coûts d'investissement est également un point de discussion important. Sur les secteurs sensibles — algues vertes par exemple —, la REUT ne doit pas non plus se traduire par un risque de transfert accru à partir des parcelles agricoles. Les projets en cours devraient donc



T. Rattier, CA 85

servir à vérifier la pertinence de la REUT pour des usages agricoles en Bretagne.

Caroline Cornet

caroline.cornet@bretagne.chambagri.fr

Filières fruits et légumes bretonnes

Accompagner les irrigants, développer le stockage de l'eau

La sécurisation des ressources et le développement des capacités de stockage sont vitaux pour les filières fruits et légumes bretonnes. La profession souhaite agir plutôt que subir.

En Bretagne, la campagne 2022 a mis en évidence la fragilité de la production de fruits et légumes face au besoin en eau. Les organisations professionnelles représentées au sein de Breizh Irrigation – syndicat régional des irrigants –, ont décidé de créer avec la Chambre d'agriculture de Bretagne un poste de conseiller spécialisé en stockage de l'eau et en irrigation. Cette initiative exprime la volonté des filières de réduire la dépendance à l'irrigation et de développer le stockage de l'eau pour les cultures spécialisées les plus sensibles au stress hydrique.

Les initiatives techniques s'amplifient. Des évaluations d'outils d'aide au pilotage de l'irrigation sont engagées dans les stations expérimentales de Kerguéhennec et d'Auray (Chambres d'agriculture), d'Unilet, du Caté, de Bretagne Plants... et aussi en exploitations dans le cadre de l'Union des Organisations de Producteurs de Légumes pour l'Industrie (UOPLI). Le Projet Carg'Eau est chargé de concevoir



Xavier Remongin, agriculture.gouv.fr

Réunion au champ d'agriculteurs avec leur conseiller (Réseau de Fermes Économies en eau - UOPLI).

des formations pour les techniciens et les agriculteurs. Le Projet Climatveg va notamment évaluer l'évaporation des réserves collinaires.

Denis Lebossé

Denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr



POUR L'ALLER PLUS LOIN

• Le Réseau de Fermes Économies en eau (UOPLI) :

<https://agriculture.gouv.fr/>

• Le Projet Climatveg :

<https://www.vegepolys-valley.eu/projet-climatveg/>

Ils ont dit



JEAN-PIERRE VALLAIS

président de Breizh Irrigation



JEAN-CLAUDE ORHAN

président de l'OP Légumes Industrie Eureden



MICHEL LE CLÉACH

président de l'OP Légumes Industrie Terres de l'Ouest

« Les échanges au sein du syndicat ont mis en évidence que nous avons besoin d'une personne dédiée à 100 % à l'accompagnement des irrigants et des producteurs ayant un projet de stockage d'eau. La mutualisation engagée avec la Chambre va permettre de répondre aux besoins

spécifiques de toutes les organisations professionnelles, quelle que soit leur taille. S'engager avec nos collègues sur ce temps partagé de conseiller spécialisé confirme notre volonté d'asseoir nos filières spécialisées sur le territoire breton. »

Ressource en eau

Faut-il stocker de l'eau de pluie ?

La récupération d'eau pluviale ressort comme solution la plus envisagée dans le cadre d'une enquête et dans des échanges en groupes. Si son intérêt est indéniable, sa faisabilité n'est pas si évidente.

En Bretagne, à la suite d'appels à projets, 50 serristes et 30 éleveurs se sont équipés de cuves pour la récupération d'eau de pluie ou vont l'être. Il s'agit de sécuriser l'accès à l'eau, de réduire la consommation sur le réseau et de mieux préserver les ressources souterraines. Il n'y a pas de solution unique, chaque projet doit être évalué en fonction des usages envisagés et de la qualité de l'eau nécessaire.

COUVERTURE PARTIELLE DES BESOINS

Une première évaluation sur 30 exploitations, donne un taux de couverture d'environ 21 % des besoins, y compris l'été (lire le mag 12, pages 22-23). Pour les cultures sous abris, ce taux peut monter à plus de 40 %. En élevage, le lavage hors installation de traite est l'usage le plus visé pour l'eau de pluie. L'abreuvement est envisageable, notamment pour les herbivores, sous réserve d'un traitement suffisant et en fonction du type de toiture.

UNE SOLUTION CÔUTEUSE

Différentes solutions sont possibles pour le stockage: poche à eau, cuve aérienne, cuve enterrée. Le dimensionnement se raisonne selon la consommation, la pluviométrie mensuelle et l'usage envisagé, pour avoir une



adéquation entre besoins et volumes de stockage. L'investissement peut représenter plus de 30 000 à 40 000 € pour 50 à 100 m³ de stockage avec traitement de l'eau. Ce type de coût devrait être intégré dans les programmes de subvention à venir.

Pierrick Eouzan

pierrick.eouzan@bretagne.chambagri.fr



Il a dit LOÏC CONAN

Producteur de légumes sous serre à Plourivo (22)

« Nous avons investi en 2021 pour récupérer 10 000 m³ d'eau pluviale, pour un coût d'environ 20 €/m³, hors subvention. Avec un forage éloigné, et en zone littorale, il fallait sécuriser la ressource en eau, vitale sous serre. En tomate, l'apport d'eau de pluie est aussi intéressant pour la dilution. Avec le recyclage des eaux de drainage, nous arrivons ainsi à plus de 80 % d'autonomie en eau, ce qui permet de réduire fortement les prélèvements dans les eaux souterraines. »



LA RÉGLEMENTATION

L'utilisation des eaux pluviales est encadrée par un arrêté d'août 2008 qui précise les conditions d'utilisation, de stockage, d'entretien et de distribution des eaux pluviales. Il autorise notamment les usages professionnels et industriels de l'eau de pluie, sauf ceux qui requièrent de

l'eau potable, par exemple le lavage de l'installation de traite.

Un flou subsiste concernant les toitures en amiante-ciment, notamment pour l'usage en intérieur du bâtiment. Une clarification est en cours sur ce point avec les autorités sanitaires.



Colza associé à de la vesce et à du trèfle d'Alexandrie.

Implantation du colza

ASSOCIER LE COLZA À DES LÉGUMINEUSES GÉLIVES

La technique du colza associé consiste à le semer, de façon précoce et idéalement simultanée, avec des légumineuses pures ou en mélange, annuelles, souvent gélives ou pluriannuelles pour maintenir un couvert permanent. Le couvert associé est choisi pour les bénéfices qu'il apporte et pour sa capacité de cohabitation avec le colza.



Évitez des dégâts et un insecticide contre les mélégèthes en ajoutant dans votre trémie une dosette de 100 000 grains pour 5 ha d'une variété de colza à floraison très précoce (ex. Es Alicia).

Le choix de l'espèce dépend de la volonté de maintenir ou non un couvert permanent après la récolte du colza. Dans le cas où l'objectif des couverts associés n'est pas de conserver une couverture permanente, leur disparition par le gel est donc souhaitée. Par exemple, une base de 7 à 8 kg/ha de trèfle d'Alexandrie monocoupe associée à 7 à 8 kg/ha de lentille, gesse ou fenugrec. En secteur plus gélif, le trèfle d'Alexandrie pourra être associé avec certaines vesces et féverole de printemps (50 kg/ha). Pour la féverole de printemps, plus elle sera développée, plus elle sera sensible au gel. Attention au choix de la vesce dont le gel est loin d'être garanti dans la région. Mieux

vaut privilégier la vesce pourpre, plus gélive, à la vesce commune.

L'implantation est l'étape clé pour réussir son association colza-légumineuses. Afin de permettre le bon développement du couvert associé, la date de semis doit être avancée par rapport à la date conseillée en colza pur. Le semis se fait idéalement en un seul passage, en trémie unique ou double caisson. Pour bénéficier d'un maximum de chaleur, il faut être prêt à semer dès le 20 août et semer impérativement avant le premier septembre.

ÉVITER UN DÉSHÉBAGE D'AUTOMNE

L'un des objectifs des colzas associés est d'éviter un désherbage d'automne. Cette technique peut vous permettre de réduire votre Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT). Il est conseillé de semer dans une parcelle à pression modérée en adventices dicotylédones — notamment en parcelles labourées avant le semis — et avec un apport d'engrais organique. La vitesse de développement et la biomasse produite, par l'association colza/couvert associé, concurrenceront très fortement les adventices. Dans ces parcelles, il y a trop peu d'adventices levées pour qu'un désherbage soit rentable.

RÉDUIRE LES CHARGES D'INTRANTS

Malgré des coûts de semences plus élevés en association (+40 à 60 €/ha), l'utilisation de plantes compagnes permet de diminuer les charges en intrants. L'azote libéré par le couvert est valorisé par le colza et la dose apportée au printemps peut être réduite de 30 uN. Par ailleurs, le couvert permet de diminuer la pression en adventices et donc de limiter ou de supprimer le recours aux herbicides. Le couvert peut également contribuer à limiter les dégâts d'insectes d'automne comme les altises et donc le recours aux insecticides.

Cédric Jaffry

cedric.jaffry@bretagne.chambagri.fr

Choisissez vos variétés de colza parmi les moins sensibles possible au phoma (photo), à l'élongation automnale, à la verse et nouveauté parmi les plus tolérantes au sclérotinia.



F. Moigny, CA 63

UN COLZA BIEN IMPLANTÉ EN CINQ POINTS

Le colza est une culture intéressante du fait qu'il valorise très bien les déjections animales à l'automne. Ces apports de fumier ou de lisier avant le semis, ainsi que le climat océanique, permettent au colza d'avoir de bons potentiels de rendement en Bretagne.

La réussite de cette culture demande une bonne implantation. Celle-ci se joue sur 5 points essentiels dont le premier est le plus important:

1. Semer tôt même dans le sec, et

avant le 5 septembre en solo ou avant le 1^{er} septembre en association. Il suffira de 10 mm de pluie à la levée;

2. Faire un apport d'azote organique au semis: maxi 65 kg N efficaces;

3. Contrôler la densité de semis;

4. Soigner le choix de ses variétés;

5. Avoir une structure du sol qui permette aux pivots de descendre: labour ou décompactage.

Respecter ces points permettra à votre colza d'esquiver les attaques de ravageurs d'automne — altise, limace, charançon du bourgeon terminal... — et limitera fortement les adventices, vous libérant du temps prévu pour ces interventions.

POUR EN SAVOIR PLUS

Utiliser CCBZH, l'application bretonne de « conseil cultures » :



Nos prestations agrocultures :

<https://www.bretagne.synagri.com>

Nos formations cultures :

<https://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/cultures-maraichage/>

Le site MyVar pour choisir une variété de colza :

<https://www.myvar.fr/>

Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/colza>



Les cantharides (coléoptères) sont visibles en bordure de parcelles sur les fleurs « assez plates » comme les ombellifères ou les marguerites. Ce sont à la fois des pollinisateurs et des prédateurs généralistes.

Le réseau 500 ENI

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE

Le réseau 500 ENI comprend 500 parcelles suivies à l'échelle nationale dans le cadre du programme national Biovigilance. Après 10 ans de suivi, un effort de synthèse des résultats est en cours par plusieurs structures comme l'Inrae, le Museum National d'Histoire Naturelle et les Chambres d'agriculture.

En 2012, 500 parcelles ont été inscrites dans un réseau de suivi à long terme afin d'évaluer les effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur la biodiversité: le réseau ENI est ainsi né. Dès lors, chaque année est effectué un suivi de quatre groupes d'organismes à forts enjeux pour les agrosystèmes. Les parcelles suivies ont été sélectionnées dans chaque région selon trois types de cultures: les grandes cultures, le maraîchage et la vigne.

QUATRE INDICATEURS

Les oiseaux, les vers de terre, les coléoptères et la flore de bords de champs, ce sont quatre groupes qui réalisent de nombreuses fonctions pour l'agro-écosystème: la **régulation biologique**, le **recyclage de la matière organique** ou encore la **pollinisation**. Ces différents organismes ont également des échelles de réponses différentes. Par exemple, les oiseaux vont répondre aux facteurs testés à une échelle paysagère grâce à leur facilité à se déplacer dans leur environnement alors que les vers de terre, eux, seront sensibles aux perturbations à l'échelle de la parcelle, en raison de leurs faibles capacités de dispersion.

LES CLÉS DE LA BIODIVERSITÉ

Les différents éléments qui composent la diversité des quatre taxons ont ainsi pu être étudiés en fonction des pratiques agricoles menées à la parcelle et sur ses bordures mais également en fonction de caractéristiques paysagères telles que l'ouverture du paysage ou encore la présence d'un bocage. Cette analyse montre ainsi qu'une bordure de champ plus large avec des

24 parcelles suivies en Bretagne

éléments semi-naturels (haies, fossés...) gérés de façon extensive apporte une plus grande diversité floristique des bords et une plus grande abondance des coléoptères. Les éléments semi-naturels, surtout s'ils sont connectés entre eux, contribuent également à conserver une plus grande diversité d'oiseaux. L'analyse montre également qu'au niveau national, l'agriculture biologique favorise la diversité des coléoptères, comme les coccinelles. Les bords de champs des agriculteurs bio semblent également plus diversifiés en flore et

présentent moins d'espèces compétitrices pour la culture. Les premiers résultats de cette synthèse sont en accord avec la littérature scientifique et confirment l'importance de raisonner les pratiques agricoles sur les parcelles, les bordures mais également à l'échelle des paysages.

Claire Ricono et Isabelle Sénégas

claire.ricono@bretagne.chambagri.fr

Avec Iris Pouliquen, stagiaire de l'Université de Rennes



POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrir l'ensemble des projets du Réseau 500 ENI :

<https://ecophytopic.fr/>



EN BRETAGNE, ZOOM SUR LES VERS DE TERRE

Afin de dégager des résultats plus précis et en lien avec notre territoire, une analyse est en cours pour valoriser les résultats sur les 24 parcelles suivies.

Le protocole moutarde, permettant de suivre l'abondance des vers de terre, a été réalisé entre janvier et avril, de 2013 à 2018. Les données récoltées indiquent qu'en moyenne 40 % des parcelles sur cette période présentent une abondance élevée à très élevée (entre 30 et 118 individus échantillonnés). L'analyse n'a pas

montré d'effet significatif du type d'agriculture (biologique ou conventionnelle) sur l'abondance de vers de terre. En 2017, le nombre d'individus récoltés est plus bas sur l'ensemble du réseau, on passe d'une moyenne de 30 à 14,5 individus au mètre carré. Ces résultats peuvent potentiellement être expliqués par les faibles précipitations cette année-là avec -63 % entre décembre et janvier et -26 % sur l'année en général. Les conditions climatiques lors de l'échantillonnage ou de la saison pourraient ainsi impacter plus fortement les résultats que les pratiques agricoles au sein du réseau.

Ruminants, porcs et volailles



Les fourrages et l'herbe en particulier sont des leviers forts pour améliorer l'autonomie protéique.

SiT'ProT'In

TOUT SUR L'AMÉLIORATION DE L'AUTONOMIE PROTÉIQUE EN ÉLEVAGE

Le projet SiT'ProT'In a permis de rassembler les références disponibles sur l'autonomie protéique en élevage et de les mettre à disposition des éleveurs et des conseillers via différents outils.

Longtemps, chaque région a travaillé sur son propre territoire à l'élaboration de références en autonomie protéique. Le projet SiT'ProT'In — prononcer « si t'es pro t'es in » — est d'abord une mise en commun des différentes références élaborées en Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

L'E-BOOK AUTONOMIE PROTÉIQUE

D'autre part, ce projet propose de nouveaux moyens de diffusion, pour que ces références puissent toucher chacun d'entre vous.

Un centre de ressources sous la forme

d'un e-book centralise les références concernant l'autonomie protéique. Elles sont classées selon plusieurs filières : bovins lait, bovins viande, porcs, volailles, ovins et grandes cultures. Les leviers sont détaillés et répertoriés par filière. Vous pouvez consulter gratuitement ces références sur le portail champs d'innovation.fr : vidéos, fiches techniques, articles de presse.

L'une des préoccupations a été de faire en sorte que l'information sur l'autonomie protéique soit facilement accessible à des groupes d'agriculteurs, de conseillers, d'enseignants ou encore d'étudiants.

LES « PASSEPORTS » POUR SE FORMER

Des passeports ou supports de formations ciblées pour chaque public ont été conçus en lien avec les futurs utilisateurs.

Le passeport « Éleveurs » consiste en une journée de formation, combinant des séquences en salle et une visite d'exploitation. Un scénario pédagogique et des diaporamas ont été élaborés pour présenter des éléments de contexte et d'approfondir les leviers disponibles pour améliorer l'autonomie protéique. La visite d'exploitation permet de réaliser le diagnostic d'autonomie protéique de l'éle-

vage grâce à l'outil de diagnostic Devautop. L'objectif de cette formation est de vous aider à choisir les leviers à mettre en place sur votre exploitation pour améliorer l'autonomie protéique. Cette formation est proposée sur le site formation-agriculteurs.com.

Le passeport « Conseillers » est diffusé aux conseillers d'élevages lors d'une formation de deux jours dispensée par Resolia, l'organisme de formation du réseau des Chambres d'agriculture en France. Le passeport « Enseignement » correspond à un espace collaboratif « Protéine'Lab » à destination des enseignants, dans lequel différents supports sont accessibles.

DES TÉMOIGNAGES EN PODCASTS

Vous avez également accès à des ressources en podcasts où témoins et experts partagent leur expérience autour de l'autonomie protéique. Les Chambres d'agriculture ont enregistré des agriculteurs qui présentent des solutions mises en place sur leurs exploitations. Des podcasts d'experts en économie font le lien entre les actions en exploitation et leur intérêt global. Ces podcasts sont disponibles en écoute sur différentes plateformes et sur le site internet des Chambres d'agriculture de Bretagne.

Il revient à chacun maintenant d'explorer cette mine d'information...

Jean-Marc Seuret

jean-marc.seuret@bretagne.chambagri.fr

Le projet SIT'ProT'In propose des références et des outils de diagnostic sur autonomie protéique en bovins lait, bovins viande, ovins viande, porcins, caprins et volailles.



LE DIAGNOSTIC DEVAUTOP

Devautop est un outil de diagnostic et de conseil multifilières sur l'autonomie protéique développé en Bretagne et en Pays de la Loire lors du programme « SOS Protéines ». Pour un éleveur, la recherche d'une meilleure autonomie protéique consiste à satisfaire les besoins des animaux en protéines à les produire prioritairement sur l'exploitation. Devautop peut vous accompagner vers cet objectif. Il délivre un bilan global par exploitation et un bilan par atelier. Il calcule les besoins en protéines des animaux, la dépendance en protéines achetées, le coût de la dépendance, la surface mobilisée par l'atelier pour la consom-

mation en protéines, l'origine de la matière azotée achetée, et l'autonomie des concentrés et fourrages.

Le diagnostic Devautop a été conçu au format Excel. Une version en ligne est aussi accessible sous licence. Des webinaires multifilières de prise en main de l'outil sont dispensés par Chambres d'agriculture France et Idele, sous format d'une session de deux heures, en distanciel. Chaque utilisateur de Devautop Web doit préalablement s'inscrire et participer à un webinaire.

Contacts:

olivier.dupire@apca.chambagri.fr
ou lila.benadda@idele.fr



ACCÉDER AUX RESSOURCES

• Accéder à l'ebook
Autonomie protéique
sur champs-innovation.fr :



• Regarder des vidéos de témoignages
d'éleveurs et d'experts :

Playlist « Produire des
protéines en élevage
de ruminants »



Playlist « Des prairies
riches en protéines »



• Écouter
les podcasts
d'éleveurs et d'experts :



Herbivores



Les prairies résistantes et les pratiques des éleveurs sont au cœur du concours « Parie sur ta prairie ».

Concours « Parie sur ta prairie »

VOS PRAIRIES VALENT DE L'OR !

Pour la première fois, le concours « Parie sur ta prairie » est organisé en Bretagne ! Éleveurs de bovins, ovins, caprins ou équins, présentez-nous vos pratiques de maintien de prairies productives et résistantes.

Le concours « Parie sur ta prairie » a été créé dans le cadre du programme de recherche Climatveg. Il vise à mettre en valeur des pratiques d'éleveurs qui maintiennent des prairies temporaires productives malgré les aléas climatiques. Vous avez des prairies semées résistantes aux aléas climatiques et vous en prenez soin pour maintenir leur productivité ? Alors, partagez votre expérience en présentant votre prairie à l'un des quatre concours départementaux et peut-être serez-vous l'un des finalistes régionaux ? Ce concours est ouvert à tous les éleveurs de Bretagne disposant de prairies semées de 4 à 8 ans, conduites en pâture, fauche ou mixte. Le jury passera évaluer votre prairie en octobre 2023. Il jugera alors de sa qualité et de sa capacité de résistance aux aléas climatiques en lien avec vos pratiques. Les trois gagnants départementaux remporteront chacun 500 € et le grand gagnant régional recevra 1 000 €.

UNE INITIATIVE ÉLEVEURS

Le concours « Parie sur ta prairie », a été conçu par des éleveurs avec des conseillers prairie de la région et l'Idel: détermination des critères d'évaluation, organisation du

**1 000 €
pour le
grand gagnant**

concours, communication et participation au jury. Celui-ci est composé d'un conseiller prairie de la Chambre d'agriculture et de deux éleveurs du département, afin d'assurer une vision globale et ancrée dans le territoire.

LES PRAIRIES TEMPORAIRES RÉSISTANTES

Dans nos campagnes, ça se bouge pour faire durer les prairies. Déficit hydrique, vent séchant, pluies diluviennes sont tout autant de facteurs qui rendent difficile l'exploitation des prairies sur le long terme. L'année

2022, marquée par une sécheresse record, nous a confirmé que l'herbe se cultive sur quatre saisons. En automne et en hiver, de nombreuses prairies ont compensé en partie leurs faibles productions du printemps et de l'été grâce à des choix de prairies et des pratiques d'éleveurs adaptées.

Dans ce contexte comment garder des prairies productives et en bonne santé ? Les leviers sont multiples : sélection variétale, changement des pratiques, diversification de la flore... C'est ce que le concours veut mettre en lumière. À vous de nous présenter les leviers que vous avez mis en place pour exploiter vos prairies semées, résistantes aux aléas climatiques, et capables de maintenir leur productivité.

Benoît Possémé

benoit.posseme@bretagne.chambagri.fr

À VOUS DE JOUER !

• S'inscrire :



• Découvrir la vidéo de présentation réalisée avec les membres du comité :



Bretagne

CONCOURS

PARIE SUR TA PRAIRIE

INSCRIPTION JUSQU'AU
22 SEPTEMBRE 2023

UN CONCOURS POUR VALORISER LES PRAIRIES SEMÉES
LES PLUS RÉซิสANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES

OUVERT AUX ÉLEVEURS BRETONS



Financé par



Source pictos www.flaticon.com - Crédit photo : Sébastien Champion



Odessa 2021. Depuis la guerre en Ukraine, les actions de la Russie jouent également un rôle important dans la fixation des prix de marché.

Aleksandr Lesik - stock.adobe.com

Matières premières

MÉTÉO ET GÉOPOLITIQUE IMPACTENT LES STRATÉGIES D'ACHATS

Lors de la journée Airfaf Bretagne, Xavier Goutte* est intervenu pour conseiller les éleveurs fafeurs sur leurs stratégies d'achats de matières premières.

Il y a deux facteurs de volatilité des marchés de matières premières. La météo est le premier. Une période en particulier concentre 80 à 90 % des risques climatiques « non maîtrisables et non prévisibles ». Elle s'échelonne d'avril à juillet. Ainsi l'expert déconseille aux acheteurs de faire l'ensemble de leurs achats sur cette période « trouble » mais « plutôt d'étaler au maximum ses achats pour limiter le risque prix ».

Le second facteur est le ratio stocks/consommation. « Un ratio de six mois est synonyme de prix de marché bas et peu volatils ». Plus ce ratio diminue, et plus la situation des marchés se tend. Les pays acheteurs anticipent leurs achats et contribuent ainsi à augmenter les prix. Actuellement, nous sommes loin du ratio rassurant de six mois. En 2022, les ratios stocks/consommation mondiaux étaient autour de 3 à 4 mois pour le blé, le maïs et le soja. « Mais le critère qui doit réellement être pris en compte est le ratio mondial stocks/consommation,

sans compter la Chine qui a constitué de nombreux stocks qui ne se retrouveront probablement jamais sur les marchés ». La Chine a constitué des stocks de blé leur permettant de couvrir un an de leur consommation intérieure. Avec plus de 50 % des stocks mondiaux de blé mobilisés par la Chine, le ratio Stocks sans la Chine/consommation en 2022 est de 3 mois, favorisant un prix du blé haut. Ces ratios sont de 6 semaines à 2,5 mois pour le maïs et le soja, créant ainsi un sentiment de pénurie et une augmentation des prix du marché.

SURVEILLER LES RÉCOLTES EN AMÉRIQUE

En ce qui concerne le maïs, les prix dépendront cette année de la météo et des rendements aux États-Unis, premier producteur et exportateur mondial. Le Brésil est devenu un acteur important avec des pratiques culturales permettant deux récoltes par an. S'il produit de bonnes récoltes, il aura un impact baissier important.

Pour ce qui est du tourteau de soja acheté par la France, il provient à 70 % d'Argentine. Néanmoins l'Argentine connaît, entre autres, des récoltes catastrophiques liées à la sécheresse, ce qui provoque le maintien à des prix élevés. Le Brésil, avec une production de soja en hausse, pourrait jouer un rôle baissier important et « avoir les clés du marché du soja pour les années à venir ».

Constance Drique

constance.drique@bretagne.chambagri.fr

**Xavier Goutte est conseiller expert réseau national « Mes marchés » pour la Chambre d'agriculture de Normandie.*



ADHÉREZ À AIRFAF

Pour adhérer à Airfaf Bretagne, association d'éleveurs de porcs fafeurs, contactez le 0223482670 ou laissez un message à airfaf@bretagne.chambagri.fr

Le poulet suisse en véranda

L'IMPACT DU PRÉAU SUR LE TRAVAIL DE L'ÉLEVEUR

Le jardin d'hiver en poulet de chair, largement utilisé en Suisse, est testé en France. Le travail au quotidien doit s'adapter aussi à cet espace.

Le cahier des charges SST – stabulation particulièrement respectueuse des animaux – s'applique au niveau fédéral en Suisse. Il impose une aire à climat extérieur et précise les conditions de sortie des poulets. L'éleveur doit relever la température le matin et à midi. Il ouvre les trappes lorsque les poulets ont 22 jours si la température extérieure est supérieure à 13 °C, ou 30 jours avec 8 °C à l'extérieur. Si ce n'est pas le cas, l'éleveur doit justifier sur la fiche d'élevage: température insuffisante, vent, neige... L'éleveur revient le soir afin de rentrer les poulets à l'intérieur. Au quotidien, le travail évolue, mais lors du vide sanitaire aussi. Le nettoyage prend d'autant plus de temps. Certains éleveurs prévoient un portail au côté opposé afin de faciliter le curage. De la paille broyée est utilisée comme litière, en faible quantité, avec des bottes en moyenne densité servant d'objet manipulable et de repailage.

ADAPTER LE TRAVAIL OU DÉGRADER L'AMBIANCE ?

Rentrer les poulets le soir est une tâche supplémentaire. Afin de faciliter l'apprentissage des poulets, les éleveurs ferment une partie des trappes et poussent les animaux dans le bâtiment. Cette tâche quotidienne est privilégiée par les éleveurs suisses pour plusieurs raisons: éviter les étouffements provoqués par des animaux sauvages nocturnes et surtout éviter de dégrader l'ambiance de la salle d'élevage. Ce dernier point est essentiel. La nuit, les variations de température sont plus fortes, ce qui déclencherait le chauffage régulièrement et pourrait mettre en péril la rentabilité du lot. Le cahier des charges suisse est un exemple



Sur le lot de janvier, le jardin d'hiver doit être ouvert 2 jours et fermé 8 jours pour cause de températures trop basses.

Sur un lot de juin, il sera ouvert 12 jours.

LE CHIFFRE

86

c'est le nombre de jours d'ouverture du jardin d'hiver à Brest en 2022, si on applique le SST suisse (poulet lourd).

de travail supplémentaire pour les éleveurs. C'est évidemment le cahier des charges de l'organisation de production qui va primer. Le choix est souvent cornélien entre du travail supplémentaire au quotidien – cas de la Suisse – ou une ouverture en continu du jardin d'hiver au détriment des conditions d'ambiance de la salle d'élevage: déclenchement de chauffage, dégradation de la litière, courant d'air froid sur les animaux...

Gwenn Guillou

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER EN AVICULTURE

Découvrez toutes nos formations destinées aux producteurs de volailles :

<https://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/elevage/volailles/>

CHRISTIAN ET GWENAËL KERNEVEZ

Volailles de chair à Pleuven (Finistère)

Christian Kernevez et Gwenaël, son fils, dirigent l'EARL des Volailles de Kerguilavant. La conversion agrobiologique démarrée en 2006 se termine en 2016. Ils emploient 7 salariés.

« Les cultures de céréales et oléoprotéagineux (108 ha) et sept poulaillers avec parcours produisent différentes volailles de chair. Une large gamme de produits est proposée aux clients sur la ferme, sur les marchés, dans les boucheries et les magasins spécialisés : poulets entiers, découpe, conserves, rillettes, et même de l'huile de colza. Pour répondre aux clients, on a développé la vente à la découpe qui représente aujourd'hui 25 % de nos ventes. Nous fabriquons dans nos ateliers des saucisses, paupiettes, rillettes et pâtés. Les produits invendus sont directement cuisinés. En fin d'année 2022, nous avons également mis en place un distributeur automatique qui fonctionne bien et représente l'équivalent d'un marché.

ALIMENTS À LA FERME

La fabrique d'aliments à la ferme répond à 90 % des besoins alimentaires des volailles : seule l'alimentation des poussins est achetée. Les cultures de la ferme couvrent 30 % des besoins. Elles sont complétées par l'achat de blé,



Le distributeur automatique de volaille.

féverole, orge et maïs auprès d'autres agriculteurs du coin. On achète les minéraux pour équilibrer la ration. Pour la litière, on utilise la paille produite sur la ferme.

UNE ORGANISATION BIEN HUILÉE

Il faut être bien organisés et s'adapter : l'abattage, la transformation, et la commercialisation occupent plus de quatre personnes à temps plein. Côté élevage, la fabrique d'aliments demande un temps plein. Nous faisons deux abattages par semaine pour approvisionner les magasins

et les marchés.

Un nouveau bâtiment vient d'être mis en service pour renouveler nos poulaillers. Son orientation va favoriser une bonne ventilation du bâtiment en période de chaleur.

Nous devons revoir nos prix de vente à la hausse du fait du coût de l'énergie et de la main-d'œuvre. Nous avons la chance d'avoir une clientèle fidèle. »

Propos recueillis par Paul Landrain

paul.landrain@bretagne.chambagri.fr



Christian Kernevez



LES 3 CONSEILS DE CHRISTIAN

- Une bonne entente entre nous tous, associés et salariés. Certains salariés sont fidèles depuis plus de 30 ans.

- La confiance: nous avons confié plusieurs tâches à nos salariés comme la gestion technique. Déléguer, c'est responsabiliser: ce sont les salariés qui suivent l'alimentation, la conduite d'élevage, le suivi sanitaire et même une partie de la commercialisation.

- Une étude de marché avant de se lancer: c'est ce qui a permis d'identifier la bonne dimension de l'entreprise pour se lancer.

Volailles de chair



CHRISTIAN ET GWENAËL KERNEVEZ
Pleuven (29)

Assurer l'alimentation

« Avec l'été, c'est le temps des récoltes pour préparer les stocks de l'année et assurer l'alimentation des volailles. Après un nettoyage des cellules, nos récoltes et celles des agriculteurs des alentours permettent de couvrir les besoins. Cette année, nous recherchons plutôt du blé et de la féverole. Une partie des achats est réalisée à la récolte, l'autre se fera dans l'année selon les besoins et les cours. À réception, le tri, entre nettoyage et séparation des grains, facilite la ventilation et la fabrication de l'alimentation. »

Paul Landrain

paul.landrain@bretagne.chambagri.fr

Vaches laitières



BERTRAND ET JULIEN RONCERAY
Brielles (35)

Mai, mois idéal pour la fauche

« Les fauches se sont succédé au cours du mois de mai. Le 1^{er} mai, nous avons coupé 33 ha de prairies destinées à la fauche et le 6 mai, 6 ha sur les parcelles pâturées par les vaches. Ces surfaces ont été récoltées en enrubannage. Le 27 mai, nous avons fauché 11 ha qui ont été récoltés en foin. Côté stocks, nous disposons de 2 t de MS/UGB (report + fauche du printemps). C'est suffisant pour passer l'été, mais il nous manque 500 kg de MS/UGB pour être à l'aise jusqu'au printemps prochain. »

Françoise Guillois

francoise.guillois@bretagne.chambagri.fr

Maraîchage



**NATACHA VAUGRENARD
ET JEAN-BAPTISTE FAVRY**
Penestin (56)

Embauche d'une saisonnière

« Les cultures de plein champ ont mis du temps à démarrer, et notre étal était moins attrayant lors des longs week-ends, d'autant plus que nous n'avions plus de pommes de terre ni de carottes. Le commerce était bon sur cette période et il nous faudrait 1 ou 2 tunnels de plus pour produire davantage de primeurs. Nous avons embauché notre saisonnière dès le mois de mai, et ça fait la différence : on est bien à jour dans nos activités, on arrive à mieux suivre les cultures. On refera comme cela l'année prochaine. »

Jean-Philippe Calmet

jean-philippe.calmet@bretagne.chambagri.fr

Grandes cultures et ponduses



JÉRÉMY POIRIER
Lauzach (56)

Les récoltes ont démarré

« Les petits pois ont souffert du sec, et le colza est touché par une maladie qui a accéléré la maturation des siliques. Sur céréale d'hiver, c'est compliqué de gérer le salissement dans mes sols qui ressuient mal. J'ai hersé tardivement pour gérer la vesce. La météo a pénalisé le remplissage. L'orge de printemps se porte mieux. À l'avenir, je pense semer du blé de printemps et tester la fauche avancée sur blé et colza. J'ai eu des dégâts de ravageurs (noctuelles, corbeaux, sangliers) et dû ressemer plusieurs hectares de maïs. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Limousines



YANN KASTLER
Rostrenen (29)
Peser les veaux

« La saison de vêlage a été facile. Mais avec le printemps humide, les paddocks ont été bien abîmés. J'ai dû en sursemmer 6-7, contre 2 l'an passé. En juin, une fauche de nettoyage est nécessaire pour rafraîchir les pâtures où les vaches sont déjà passées 2-3 fois. Juin, c'est aussi la pesée des veaux de 4 mois. Cela me permet, entre autres, de faire le tri des vaches à réformer, de réduire la pression au pâturage en fin d'été, et d'anticiper leur engraissement pour une vente au meilleur prix dès septembre. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Sur le Web

Le site Internet Capbio s'adresse aux producteurs déjà en agriculture biologique, aux agriculteurs en phase de réflexion et à tous ceux intéressés par les techniques de la bio :



www.capbio-bretagne.com



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Du **12** au **14**
septembre
2023

HALL 5
STAND
B35

RETROUVEZ LES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
DE BRETAGNE SUR LEUR STAND !



Découvrez nos dernières
innovations



Venez échanger avec
vos élus



Bénéficiez de l'**expertise** de
vos **conseillers spécialisés**



Participez à nos **conférences**
thématiques chaque jour



Sélectionnez nos offres de
service faites pour vous !

NOUVEAUX
Packs ProAgri

Au Gaec de Kergavarec (Finistère) UNE HAIE À MYCORHIZES COMME LEVIER D'ADAPTATION

Et si les mycorhizes d'une haie bocagère d'essences locales apportaient l'eau et les nutriments nécessaires à vos cultures, seriez-vous prêt à reconsidérer la place de l'arbre dans votre exploitation ?

Pour les membres du Gaec, la production de bois devient un atout économique. Copeaux en sous-litière pour remplacer la paille, bois-énergie pour chauffer les habitations et l'eau de l'exploitation: leur nouveau brise-vent en intraparcellaire expérimente le développement des mycorhizes à partir d'essences bocagères locales.

HAIE À MYCORHIZES

Pour, Laurent Abily, « l'idée que le développement de mycorhizes à partir de la haie pourrait améliorer la disponibilité de l'eau dans le sol, nous semble une solution d'avenir vis-à-vis des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués ». Les mycorhizes sont le résultat de l'association symbiotique entre des champignons microscopiques

et le système racinaire des plantes. La rhizosphère, proche de la surface, constitue le réservoir naturel de ces micro-organismes et le lieu privilégié d'échanges de ressources avec les végétaux. Après plantation, les essences bocagères envoient des signaux chimiques pour s'associer et développer des manteaux souterrains de fins filaments mycéliens. Ces réseaux, capables d'explorer un très grand volume de sol, étendent la surface de prospection et d'absorption de l'eau et des flux de carbone organique et minéraux: azote, phosphore, potassium, etc.

DES ESSENCES BOCAGÈRES LOCALES

La plupart des fruitiers s'associent préférentiellement aux mêmes mycorhizes que les espèces cultivées.

Les essences du linéaire expérimental* sont traditionnelles du paysage bocager: alisier, bouleau, châtaignier, chêne, hêtre, merisier, tilleul, aubépine, charme, érable, houx, néflier, noisetier, bourdaine, cornouiller, églantier, prunellier. Seule la viorne lantane, du biotope du pommier sauvage, est hors de son optimum écologique. L'analyse ADN du type de mycorhize étant onéreuse, sa présence en interaction avec les espèces locales sera le constat du développement de la mycorhization de la parcelle.

Jean-Max Le Filleul

jean-max.lefilleul@bretagne.chambagri.fr
*identifiées d'après *Sophy Tela-Botanica*, plantes-compagnes du pommier et poirier

Devant la haie brise-vent et à mycorhizes :
Laurent, Olivier et Jacques Abily, du Gaec
de Kergavarec à Guipavas (Finistère).



LE CHIFFRE

10 000

La surface d'exploration des racines d'une plante est multipliée par 10 par les poils absorbants. Elle est multipliée par 10 000 grâce aux mycorhizes.



POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo-conférence d'Alain Canet au Premier forum international des arbres :



Pour connaître les essences bocagères :

<https://sophy.tela-botanica.org/PSHTM/F1rl6tis.htm>

#biodiversitéBZH

À LA DÉCOUVERTE DE L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

Créée en 2020, l'Agence Bretonne de la Biodiversité accompagne les porteurs de projets favorables à la biodiversité. Elle fédère les acteurs bretons au sein de la communauté #biodiversitéBZH.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne sont parties prenantes sur les enjeux de biodiversité au travers de leurs travaux en station expérimentale, l'accompagnement des groupes d'agriculteurs et le conseil. Elles ont souhaité s'investir dans le collectif régional incarné par le conseil d'administration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB) dès son installation.

L'ABB EN DEUX MOTS

La loi 2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, reprise par la loi du 24 juillet 2019 confère la possibilité aux Régions et à l'Office français de la biodiversité (OFB) de créer conjointement des agences régionales de la biodiversité. Chose faite en Bretagne, le 14 janvier 2020, avec la création de l'Agence Bretonne de la Biodiversité. Elle est coprésidée par la Région et l'OFB, en lien avec l'État, les départements, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les associations naturalistes et d'environnement et les usagers économiques. L'Agence est un Établissement Public de Coopération Environnementale régi selon le Code général des collectivités territoriales. Sa principale mission est de catalyser et d'accompagner techniquement des initiatives contribuant à la reconquête de la biodiversité bretonne.

NOUER DES PARTENARIATS

Les Chambres d'agriculture de Bretagne et l'ABB se sont retrouvées dès le départ

À la station expérimentale agronomie de Kerguéhennec, une visite en mode « Digikerg » (visite enrichie par un dispositif numérique), dont l'un des ateliers interactifs est dédié à la biodiversité.



124

acteurs bretons issus de différents horizons – État, collectivités, association, acteurs économiques – forment la communauté #biodiversitéBZH.

pour étudier des actions communes. En 2021, des premiers travaux ont été réalisés sur le sujet « agriculture et biodiversité » : institutions, associations, entreprises. Depuis 2022, la collaboration se traduit par du partage de compétences et de ressources tech-

niques, des mises en valeur croisées d'actions, d'outils et de ressources pour des projets agricoles favorables à la biodiversité. Ce sera bientôt complété par de l'accompagnement renforcé sur des projets multi-acteurs, un projet de groupe de travail sur les services environnementaux, des participations croisées d'intervenants dans des réunions techniques, des groupes de travail et des événements. Fin juin 2023, les deux partenaires se sont engagés pour la biodiversité en signant une convention.

Dominique Loubere

dominique.loubere@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

• Interroger le Réseau #biodiversitéBZH :

<https://www.maquestion.biodiversite.bzh/>

• Agriculture et Biodiversité :

<https://biodiversite.bzh/nouvelle/agriculture-outils/>

Marc Guégan, de Locmalo (56), produit du bois

VALORISER SES HAIES

« Je suis agriculteur sociétaire de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Argoat Bois Énergie depuis 10 ans. Je produis, stocke et commercialise 80 t par an de bois déchiqueté d'origine bocagère pour le compte de la SCIC. Cette organisation permet de rassembler un réseau d'acteurs locaux dont je fais partie pour alimenter de petites et moyennes chaufferies à moins de 20 km de mon site de stockage. Il existe 8 filières territorialisées portées par les agriculteurs et les collectivités en Bretagne, qui commercialisent près de 22 000 t de bois plaquette par an.

ESTIMER SON PATRIMOINE BOCAGER

Pour entrer en tant que producteurs de bois au sein d'une filière sur votre territoire, il est nécessaire d'estimer son patrimoine bocager à travers un Plan de Gestion Durable incluant des indicateurs de biodiversité. Cela permet de programmer les coupes sélectives sur



15 ans et d'évaluer la ressource mobilisable annuellement. La conduite de chantier est importante pour maîtriser les coûts d'exploitation. »

Samuel Le Port

samuel.leport@bretagne.chambagri.fr

06 08 41 56 77



EN SAVOIR PLUS

• En replay : L'arbre et l'agroforesterie face au défi climatique



• Valoriser le bois de ses haies :

www.formation-agriculteurs.com

Laurent Couapel s'est investi dans le dispositif PSE de Beaufort (35)



DES AGRICULTEURS ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le dispositif Paiements pour Services Environnementaux (PSE) de Beaufort* soutient les agriculteurs pour maintenir et faire évoluer leurs pratiques en faveur de la qualité de l'eau. 36 exploitations se sont engagées pour 5 ans dans ce dispositif, soit 67 % des exploitations éligibles. Laurent Couapel et son frère Jean-Pierre, éleveurs à Bager-Morvan (Ille-et-Vilaine), sur le bassin versant de Beaufort, sont engagés dans le dispositif depuis 2021.

Laurent Couapel témoigne: « Nous sommes en quelque sorte co-responsables de la production d'eau potable puisqu'elle passe par notre exploitation avant d'arriver au barrage. On est donc impliqués dans l'enjeu de qualité de l'eau et les PSE permettent de rémunérer les efforts que nous faisons dans ce sens.

Cela prend en compte le maintien de certaines pratiques — par exemple la mise en place de bandes enherbées non réglementaires au bord des fossés — et aussi des évolutions. On va notamment essayer le désherbage mécanique sur maïs, mais c'est plus technique que le désherbage chimique et plus tributaire de la météo! À la fin du dispositif, nous pourrions voir si la qualité de l'eau s'est améliorée. Bien sûr, on est rémunérés pour nos efforts, mais c'est aussi encourageant de voir qu'on a fait du bon boulot. »

Marion Soulié

marion.soulie@bretagne.chambagri.fr

*Financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et Eau du Pays de Saint-Malo et co-construit avec des agriculteurs du bassin versant.



POUR ALLER PLUS LOIN

Ensemble, ils osent l'agroécologie

<https://collectifs-agroecologie.fr/>



Rejoignez-nous



Vous êtes à la recherche d'un emploi porteur de sens, dans le domaine de l'agriculture et en Bretagne.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

UN CHARGÉ OU UNE CHARGÉE D'ANIMATION TERRITORIALE

• **Mission:** animer l'équipe des conseillers de l'antenne et faciliter la transversalité de l'action au niveau du territoire, faire émerger des projets collectifs de développement agricole, représenter la Chambre d'agriculture sur le territoire, en binôme avec l'élu référent.

• Pontivy (Morbihan)

• CDI, temps complet

• **Contact:** Manuela Voisin, responsable de l'équipe animation territoriale 35-56,
0632426196



UNE CONSEILLÈRE OU UN CONSEILLER AGRONOMIE BASSIN VERSANT

• **Mission:** développer des prestations de conseils individuels et collectifs en agronomie (conseil stratégique phytosanitaire, désherbage mécanique, plan prévisionnel de fumure, fertilisation...), adaptées aux besoins des agriculteurs et agricultrices du territoire.

• Brest (Finistère)

• CDI, temps complet

• **Contact:** Élisabeth Congy, responsable de l'équipe protection des cultures et biodiversité,
0611778273



EN PRATIQUE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à recrutement@bretagne.chambagri.fr en précisant l'annonce qui vous intéresse.

Toutes nos offres peuvent être consultées sur chambres-agriculture-bretagne.fr

[Nous rejoindre - Offres d'emplois - Chambre d'agriculture de Bretagne](#)

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Conseil Photovoltaïque

Pour étudier, exploiter
ou transmettre
une installation
photovoltaïque...

Contactez nos conseillers Energie

- Étude de projet en vente totale
- Étude de projet en autoconsommation
- Exploitation et maintenance
- Transmission de votre installation

Réussir un projet photovoltaïque rentable et sécurisé

[f](#) [t](#) [You Tube](#) /ChambagriBzh
www.chambres-agriculture-bretagne.fr

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Magali Broustal
Juriste

magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Caroline Cornet
Chargée d'études politiques
territoriales
environnementales
caroline.cornet@
bretagne.chambagri.fr

dossier
page
15



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Charles David
Chargé de mission
eau et littoral

charles.david@
bretagne.chambagri.fr dossier



Rose-Marie Derrien
Conseillère transmission

rose-marie.derrien@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Constance Drique
Chargée d'études en
élevage porc

constance.drique@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Pierrick Eouzan
Conseiller élevage

pierrick.eouzan@
bretagne.chambagri.fr

dossier
page
17



Olivier Girma
Chargé d'animation
territoriale

olivier.girma@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Gwenn Guillou
Chargée d'études en
production volailles

gwenn.guillou@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom

claudie.guyomarc'h@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Cédric Jaffry
Conseiller agronomie
et bassins versants

cedric.jaffry@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Geneviève Lamour
Conseillère d'entreprise

genevieve.lamour@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Paul Landrain
Conseiller en agriculture
biologique

paul.landrain@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Marie-Isabelle Le Bars
Coordinatrice régionale
installation

marie-isabelle.lebars@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Nathalie Le Drezen
Chargée de missions
économie-emploi

nathalie.ledrezen@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Jean-Max Le Filleul
Conseiller aménagement
et bocage

jean-max.lefilleul@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Samuel Le Port
Conseiller forêt - bocage
et bois énergie

samuel.leport@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Denis Lebossé
Conseiller agronomie
et cultures légumières

denis.lebosse@
bretagne.chambagri.fr

dossier
page
16



Dominique Loubère
Service environnement

dominique.loubere@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Arnaud Montigny
Chargé d'études politiques
réglementaires
environnementales
arnaud.montigny@
bretagne.chambagri.fr

dossier
page
14



Benoît Possémé
Chargé d'études et
de conseil fourrages

benoit.posseme@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Claire Ricono
Chargée de mission
protection des cultures
et biodiversité
claire.ricono@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Jean-Marc Seuret
Chargé de mission
fourrage lait

jean-marc.seuret@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Marion Soulié
Conseillère agronomie
et bassins versants

marion.soulie@
bretagne.chambagri.fr

page
33

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE
pour le prochain numéro du mag !**

”
N°1 du
marché



Contactez-nous :
02 23 05 10 44 ou
mesparcelles@bretagne.chambagri.fr

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Simplifiez et optimisez
le suivi
de votre
exploitation 

+ Les AVANTAGES

- Je gère la **traçabilité** de mes cultures et le **suivi des indicateurs**
- Je bénéficie d'un **écosystème d'outils connectés** (imagerie satellite,...)
- Je sécurise mes **démarches réglementaires** et de certification
- Je suis accompagné par des **conseillers spécialisés** et un **centre d'assistance** de proximité